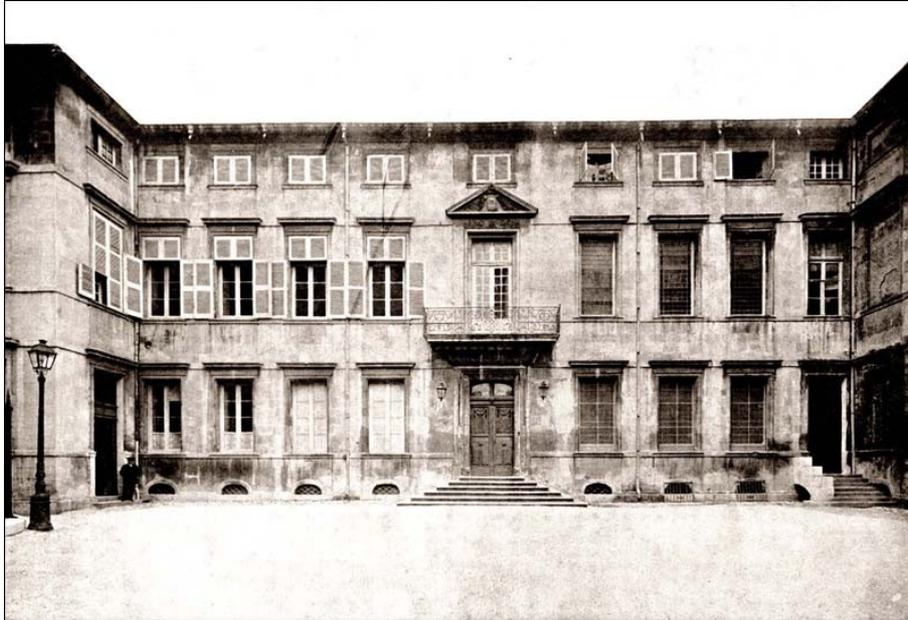


MUSÉE DU VIEUX NIMES

Bulletin de la Commission Municipale d'Archéologie
Publié par les Conservateurs des Musées locaux
L'ancien Palais de l'Évêché actuellement : Palais des Beaux-Arts.
Juillet 1937.



(fig. 1) Ancien Hôtel de l'Évêché, façade principale du XVIIe siècle

S'il est une partie du Vieux-Nîmes, qui a su bien garder un caractère archaïque, c'est celle qui entoure la Cathédrale, près de laquelle s'élève l'Ancien Palais de l'Évêché, immeuble situé dans le quartier jadis appelé le Prat (ou le Pré).

Sortant de cette église par la porte principale, autrefois désignée sous le nom de « *grande porte royale* » - ou « *Grande Rayole* » - que voyons nous ?

Devant nous, s'étale la « *Place aux Herbes* », qu'on a longtemps appelée « *la Grand'Place* », car, elle était la plus vaste et aussi la plus animée de la Ville.

C'était là, au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance, que se tenaient les grandes Assemblées populaires c'était là que les Consuls, après leur renouvellement annuel, venaient se faire acclamer par la foule.

C'était là aussi qu'habitaient les bourgeois les plus riches, constituant une véritable aristocratie dans notre Cité. Pendant longtemps, les bourgeois de Nîmes, et principalement ceux de « *la Grand'place* », réussirent à accaparer la conduite des affaires municipales, en s'appropriant les charges de 1er et de 2me consuls. D'une part, c'était à leur catégorie d'électeurs, ou « *échelle* » comme on disait jadis, que revenait le droit exclusif de désigner annuellement le 2e consul de notre cité.

D'autre part de la fin du XIVe à celle du XVIe siècle, ils écartèrent les représentants de la noblesse locale de la charge de 1er consul, qu'ils firent réserver aux hommes de loi ; or, c'étaient leurs fils leurs gendres ou leurs neveux, dont ils faisaient faire des bacheliers, licenciés ou docteurs ès droits, qui, chaque année, désignaient entre eux le 1er consul.

Sur la Place aux Herbes, nous relevons la présence de plusieurs immeubles anciens, notamment ceux portant les numéros 15 et 17, qui datent du temps de Francois 1er. Nous y voyons en face du n° 9 un étal de Pierre, dernier vestige de ces « *tabliers* », installés jadis autour de la place et dans les rues avoisinantes, et qui servaient à la vente des

denrées d'alimentation et de marchandises diverses.

Signalons, en passant, qu'il serait désirable de voir notre municipalité prendre, si elle le peut, une mesure conservatoire pour le maintien sur place de ce « *tablier* » ; car l'avant-dernier étal, qui l'avoisinait, a disparu en 1936 sous la pioche des démolisseurs.

À la sortie de la Cathédrale, nous voyons sur notre droite, flanqué de deux immeubles anciens, le débouché de la rue des Lombards - jadis appelée « *de la Lombarderie* » - où vivaient au XIIIe et au XIVe siècles de nombreux changeurs et marchands ; originaires du Nord de l'Italie.

Plus à droite encore, et tout contre la Cathédrale, s'ouvre la rue St-Castor, d'un aspect si médiéval. Cette artère était autrefois désignée sous le nom de « *rue du Clocher* » pour la partie comprise entre la « *Grand' place* » et le débouché de la rue de l'Arc Dugras; et sous le nom de « *rue de la Vieille Draperie* » pour la partie s'étendant de là jusqu'à la « *place de la Belle-Croix* ».

À gauche, en sortant de la Cathédrale, on voit enfin cette pittoresque rue des Marchands, dite jadis « *de l'Epiisserie* », qui charme les yeux par ses nombreux zigzags, aménagés, sans doute, pour la protection contre la violence du mistral, et aussi par ses antiques logis du XVe siècle, portant les numéros 2, 3 et 11, et par sa gracieuse maison de style Henri II. située au numéro 15.

Ne nous y trompons pas, cependant, ce quartier de la Cathédrale est un de ceux du Vieux-Nîmes, qui ont été le plus souvent remaniés à travers les siècles.

De l'avis de bien des archéologues la Place aux Herbes a dû être jadis « *Forum* » de la Nîmes gallo-romaine.

Là où se dresse notre Cathédrale s'élevait, croit-on, une basilique dédiée à l'empereur Auguste. Celle-ci aurait cédé son emplacement d'abord à une église mérovingienne, puis une autre carlovingienne, enfin à celle qui fut consacrée en 1096 par le pape Urbain II et qui fut « *épousée* » par le comte de Toulouse, Raymond IV.

Deux fois, la Cathédrale a été abattue pendant les troubles religieux, d'abord en 1567, puis en 1621 ; et deux fois elle a été relevée de ses ruines.

Examinons attentivement la Place aux Herbes; et nous constaterons qu'elle se décompose en deux plans successifs, l'un qui est long, mais étroit, et qui est situé tout contre la Cathédrale ; l'autre, plus éloigné d'elle et qui est moins long, mais beaucoup plus vaste.

C'est sûrement sur la première partie de cette place qu'était aménagé jadis cet « *atrium* », dont il est question dans les chartes du Chapitre au Xe siècle, et qui contenait à la fois un cloître à l'usage des chanoines et un cimetière.

La deuxième partie de la Place aux Herbes a été agrandie au cours des temps ; elle le fut une première fois, en 1474, sur l'ordre de nos consuls ; elle dut l'être une seconde fois, vers la fin du XVIIe siècle, car, jusqu'à cette dernière époque, la rue des Petits Souliers, dite alors « *de la Sabaterie* » au lieu de finir, comme aujourd'hui, près de la rue de la Madeleine, se prolongeait jusqu'auprès de la Cathédrale, et avait pour suite la rue du Clocher.

Sur cette dernière artère s'ouvrait, jusqu'en 1567, une porte secondaire de l'église, qui était décorée de deux têtes de taureau et qu'on appelait : « *Petite porte royale* », ou plus brièvement « *Petite Rayole* » ; lors de la reconstruction de la Cathédrale, elle a disparu derrière les petites maisons correspondant au numéro 2 de la rue St-Castor.

Près de cette porte, se trouvait un étroit cimetière, adossé au mur Nord de l'église ; il portait également le nom « *de la Petite Rayole* », et dut être fermé quand on construisit les maisons de la rue du Clocher.

De cette même rue partait une courte artère dont nous ne voyons plus actuellement que l'amorce près du « *presbytère de Saint-Castor* », et qui allait rejoindre la rue de la

Lombarderie. C'est sur son parcours, et sans doute près de cette dernière rue que se dressait jadis l'église Saint Etienne-du-Chemin, démolie en 1567 et dont il ne reste, à ma connaissance aucune trace.

A l'Est et au Sud de la Cathédrale, entre la place Belle-Croix, la Grand'rue, celle du Chapitre et le terrain du Palais épiscopal, s'étendait jusqu'à la Révolution française, tout un quartier ecclésiastique, qu'on appelait « *l'Enceinte du Chapitre* » ; il n'était en relation avec le reste de la ville que par la rue de la Prévôté, jadis appelée: « *de la Courtine* », du mot latin *curtis*, qui signifie : cour. En effet, la rue de la Poissonerie n'avait pas encore été percée.

C'était là que vivaient la plupart des chanoines de la Cathédrale et le personnel laïque ou ecclésiastique qui dépendait d'eux.

Ce quartier religieux se terminait à l'Ouest, au Palais de l'Évêché, qui n'était pas compris dans l'Enceinte du Chapitre. Il renfermait une petite église dite St-Jean de la Courtine, dont nous ignorons quel fut l'emplacement.

Là où est la place actuelle du Chapitre, se trouvait un cimetière, réservé d'abord aux chanoines, mais utilisé cependant, pendant la période la plus agitée des troubles religieux, par les rares familles catholiques, qui étaient restées dans notre ville. Lors de la tourmente de 1567, la plupart des maisons de cette Enceinte du Chapitre furent abattues ainsi que l'église St-Jean et le cloître qui entourait alors le cimetière.

Il ne subsista guère comme monument ancien que l'ex-réfectoire des chanoines, devenu au milieu du XVIIIe siècle, la chapelle des Pénitents Blancs ; au XIXe siècle, la Halle aux poissons, et qui a fini par être démolie pour céder la place à l'École communale de la place Belle-Croix.

Un peu étouffé entre la Cathédrale et les antiques demeures, qui bordent à l'Est la rue des Marchands, se dresse *l'ancien Palais de l'Évêché* devenu, au début du XXe siècle, la propriété de la ville de Nîmes, et appelé, depuis lors, le *Palais des Beaux-Arts*.

C'est un bel édifice du style Louis XIV, dont on a bien réparé la toiture en y installant des châssis vitrés, destinés à un meilleur éclairage des salles où, se donnent les cours de dessin. Il reste néanmoins, un monument intéressant du passé artistique de notre ville.

Avec *l'hôtel Rivet*, il partage une chance assez rare pour les beaux immeubles du Vieux-Nîmes, c'est que nous possédons des renseignements précis sur la date de sa construction.

Le palais épiscopal, qui l'avait précédé et qui s'élevait presque sur le même emplacement, avait été démolie en 1567, de suite après la Michelade.

À partir de cette date et jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les évêques de Nîmes ne disposèrent pas, d'une demeure correspondant à leur haute situation. Ce ne fut que le 29 Septembre 1685, que Mgr Séguier prit possession du bel immeuble qui venait d'être édifié pour lui et pour ses successeurs, et dont les travaux avaient été mis en adjudication moins de deux ans auparavant.

Suivant la distribution classique des beaux hôtels de jadis, *l'ancien Palais de l'Évêché* est situé entre des cours et un jardin.

La cour d'honneur, bordée au Nord d'une grille que précède un chemin de ronde, le sépare de la Cathédrale avec laquelle il était relié directement par des murs, abattus depuis que les évêques de Nîmes ont quitté leur ancienne demeure.

C'est sur cette cour que donne la façade intérieure du Palais (*voir figure 1*).

Celui-ci nous apparaît sous l'aspect d'un corps de bâtiment à trois étages, flanqué à gauche d'une aile de même hauteur, tandis qu'à droite une sorte de placage en maçonnerie dérober la vue de la cour aux immeubles voisins, sis dans la rue des Marchands. Au centre de ce placage s'ouvre cependant une porte, ornée d'un clé avec deux retombées en pierre sculptée et donnant accès à une pièce qui fut jadis une

orangerie, et qui sert maintenant de loge au concierge de l'École des Beaux-Arts.



(fig. 2) Ancien Hôtel de l'Evêché, porte centrale de la façade principale.

Au rez-de-chaussée, et en plein centre du bâtiment principal, se trouve la grande porte, à laquelle on parvient par un perron précédé de six marches.

Cette porte (voir figure 2), qui fut jadis la porte d'honneur, et qui sert à présent d'entrée au « Musée du Vieux-Nîmes », est encadrée de deux cordons de pierre, reliés par une gorge, puis de deux autres cordons.

Le bois en est à deux vantaux chacun d'eux est décoré d'une guirlande sculptée avec plis retombants et surmontée d'un ruban à festons.

À gauche de la porte, on remarque quatre grandes fenêtres à cordons de pierre moulurée, surmontée de petites corniches à modillons, et disposant de bandeaux d'appui au dessous desquels s'ouvrent les soupiraux des caves.

À droite de la même porte sont disposées trois fenêtres, construites comme les précédentes, mais pourvues : l'intérieur de l'immeuble d'un petit vitrail ; puis, une porte moderne servant d'accès à l'École des Beaux-Arts.

Au premier étage de la façade, et juste au-dessus de la porte d'honneur, on voit une porte-fenêtre donnant sur un balcon, qui est pourvu d'une rampe en fer forgé.

Un curieux arrangement en feuille d'acanthe, sculptées dans la pierre, relie le sol de ce balcon au haut de la porte d'honneur.

La porte-fenêtre du balcon comporte le même encadrement de pierre que celle située immédiatement au-dessous, mais elle est de dimensions plus réduites. Au-dessus du cordon supérieur est sculptée une frise gracieuse, composée de feuillages encadrant deux angelots.

Plus haut encore, et dominant cette porte-fenêtre, est disposé un fronton triangulaire, portant un cartouche d'où l'on a fait disparaître des armoiries. A l'intérieur du fronton, et de chaque côté du cartouche, est sculptée une guirlande de fruits.

A ce même 1er étage, et de chaque côté de la porte-fenêtre, apparaissent quatre fenêtres, construites comme celles du rez-de-chaussée ; à droite, trois d'entre elles sont pourvues à l'intérieur de petits vitraux.

Le 2e étage de la façade antérieure se présente en forme a « d'attique » : il est garni de neuf fenêtres du type « mezzanino », ayant la même largeur que celles des étages

inférieurs mais d'une hauteur moitié moindre ; la fenêtre du milieu est ornée d'une petite frise.

L'entablement du mur de cette façade est en forme de « scotie », c'est-à-dire de moulure placée entre deux filets : et il est doté de huit gargouilles en pierre, primitivement destinées à l'écoulement des eaux de pluie.

L'aile gauche, ou aile orientale, du bâtiment principal se présente sous la forme d'un pavillon faisant saillie sur la façade intérieure, comme du reste, sur la façade postérieure, alors que, vers l'Est, il est le simple prolongement du bâtiment principal, dont il a la même hauteur et la même ordonnance architecturale.

Restant devant la façade antérieure du Palais, nous voyons que le pavillon a d'abord une face perpendiculaire, comportant au rez-de-chaussée une porte donnant accès aux locaux du Conservatoire, et dotée d'une fenêtre à chacun des deux autres étages ; puis, une face parallèle, pourvue à chaque étage de deux fenêtres murées.

Face à l'Est, le Palais se termine sur une cour, qui le sépare des bâtiments affectés au Service de l'Hygiène et au Laboratoire municipal. Là nous remarquons, à chaque étage, cinq fenêtres dont celle de gauche est murée.

Franchissant une grille, nous pénétrons dans le jardin, qui sépare le Palais de la rue du Chapitre, et nous nous plaçons devant la façade postérieure du bâtiment principal.

A notre droite, nous retrouvons le pavillon sous forme d'un avant-corps, doté, au rez-de-chaussée, d'une porte à vitres et d'une fenêtre, et, aux deux autres étages, de deux fenêtres.

Puis, à gauche et en recul, se développe le reste de la façade, avant au centre du rez-de-chaussée, une porte principale, à laquelle on accède du jardin par un escalier de sept marches.



(fig. 3) Porte sud, jardin et balcon du XVIIIe.

Cette porte (fig. 3) est encadrée, de cordons de pierre moulurée : Elle est surmontée d'un balcon soutenu par deux consoles sculptées, au dessus desquelles nous voyons une architrave moulurée ; une frise avec des feuillages entourant une corbeille puis une corniche également moulurée.

Il faut reconnaître que l'ensemble de cette décoration, sans être disgracieux, est d'un aspect un peu lourd.

Au rez-de-chaussée, de chaque côté de la porte principale, sont placées trois fenêtres assez simples, surmontées de modestes corniches et dominant des ouvertures de cave grillagées.

Au 1er étage, et au-dessus de la porte principale, une porte-fenêtre, encadrée de cordons de pierre moulurée, donne sur le balcon, qui est bordé d'une jolie grille en fer forgé. Côté porte-fenêtre est dominée par un fronton triangulaire, tandis que, de part et d'autre, sont aménagées, au même étage, trois fenêtres, ayant aussi un encadrement fait de cordons de pierre moulurée.

Quant au 2e étage, il est pourvu de sept fenêtres du type à mezzanino ».

L'ancien jardin de l'Évêché présente un aspect mélancolique, car il n'est pas entretenu. On y voit quelques beaux arbres et un bassin totalement privé d'eau ; jadis, celle-ci sortait de la bouche d'un dauphin, surmonté d'un bel angelot ; mais, les temps étant révolus, ces deux êtres ont été mis au « régime sec ».

Ajoutant à la tristesse des lieux, serpente une petite allée, bordée de vieilles ruines : tronçons de colonnes cannelées et antiques gargouilles, déposés là lors des travaux de restauration de la Cathédrale, exécutés à la fin du XIXe siècle par l'éminent architecte Révoil.

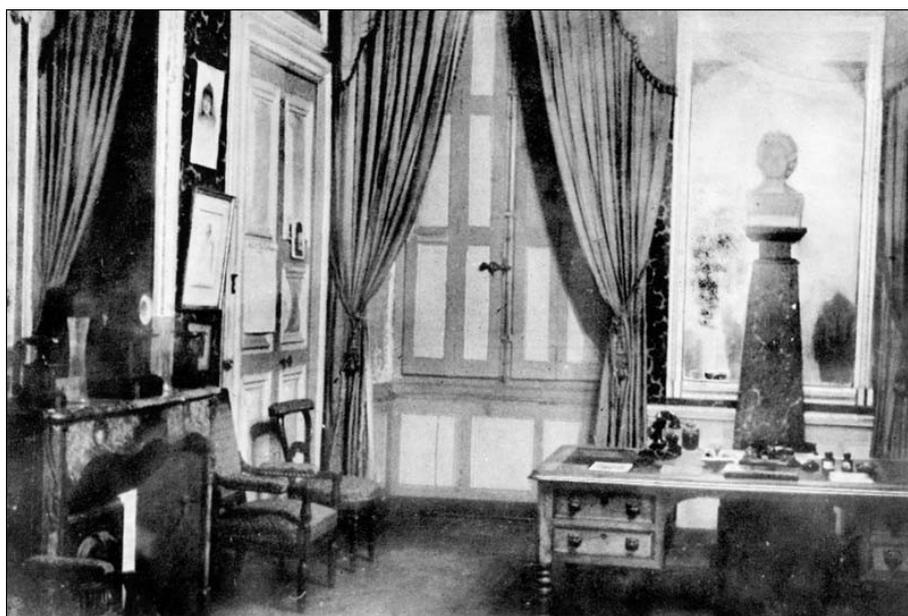
Séparée de ce jardin par un mur se trouve une dernière petite cour sur laquelle s'élevaient les anciens communs de l'Évêché, dépourvus, du reste, d'intérêt.

Revenons dans la cour d'honneur et procédons à une visite rapide dit Palais, dit actuellement des Beaux-Arts.

Passant, à droite de la façade extérieure, par la porte servant à l'École des Beaux-Arts, nous trouvons, au rez-de-chaussée la cour des Communs, où l'on voit un puits ancien et deux modestes bâtiments où se donnent les cours de modelage et de sciences appliquées.

Revenant sur nos pas, nous prenons un escalier de service, qui non, conduit au 1er étage du cabinet du Directeur, puis au 2e étage, tout entier occupé par l'École des Beaux Arts, avec une longue galerie ornée de moulages et sur laquelle donnent toutes les classes de dessin ; c'était dans cette plus haute partie de l'immeuble qu'étaient jadis rangées les archives de l'Évêché.

À gauche de la façade antérieure, et au rez-de-chaussée est l'entrée du Conservatoire de musique, dont les classes sont aménagées tant à cet étage qu'au 1er, soit dans le bâtiment principal soit dans le pavillon.



(fig. 4) Cabinet du Directeur du Conservatoire.

Dans cette partie du Palais, contentons-nous de signaler :

1° Au rez-de-chaussée, le Cabinet du Directeur du Conservatoire, qui est l'ancien Bureau des évêques de Nîmes (fig. 4) ; c'est une pièce spacieuse et richement décorée, à coup sur, une des plus belles de l'immeuble. Elle renferme deux glaces anciennes, dont une disposée au-dessus d'une grande cheminée, trois portes richement décorées avec des panneaux de bois sculpté, un piano à queue, une table-bureau et, derrière elle, une colonne portant un joli buste de Beethoven. Aux murs, quatre belles gravures représentant les grands musiciens allemands Glück, Bach, Mozart et encore Beethoven, deux tableaux et de nombreuses photographies.

2° Au premier étage la Salle des auditions, jadis salle des conférences de l'évêché.

Là, au dessus d'une belle cheminée, en partie masquée par des tréteaux on remarque un buste du musicien nîmois Duprato, et, sur les murs, quelques gravures anciennes, représentant les monuments romains de notre ville, d'anciens évêques du diocèse ou des diocèses voisins, une séance des Etats du Languedoc, etc...

Visitons enfin le Musée du Vieux-Nîmes, qui offre tant d'attrait pour les auteurs de notre histoire locale.

On y entre par la porte d'honneur de la façade principale, et on pénètre, au rez-de-chaussée,

dans un vestibule, orné des statues de quatre grands évêques du XVIIe siècle : *Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon*.

Au plafond, décoré de moulures de style Louis XIV, on aperçoit une peinture représentant la Ville de Nîmes accueillant une femme.

Dans ce vestibule, on voit trois chaises à porteurs, une magnifique armoire du XVe siècle d'inspiration protestante et donnée par le commandant Espérandieu, de nombreuses glaces, un superbe heurtoir de porte en bronze, etc...

À gauche se trouve une pièce contenant de nombreuses vitrines qui renferment des châles et fichus de fabrication niçoise, des documents et livres anciens, imprimés ou reliés à Nîmes. Les murs sont tendus de châles et de tableaux tissés pour la plupart dans notre ville.

A la droite du vestibule s'ouvre la cage du grand escalier, dans laquelle donne, toujours au rez-de-chaussée, la porte de la Salle Bertrand Boulla, ainsi appelée du nom de l'ancien industriel nîmois, dont on admire là de nombreux tapis. Dans cette même pièce, on voit des bas de soie de fabrication nîmoise, de beaux costumes antérieurs à la Révolution, des coiffures militaires, des armes, des porcelaines, des lampes et une belle armoire faite jadis à Uzès.

De la Salle Bertrand Boulla, on passe dans une magnifique pièce, qui fut jadis le grand salon de l'Évêché, mais dont il est difficile de reconstituer par la pensée l'aménagement intérieur, vu les nombreux châles de fabrication nîmoise, suspendus de tous côtés. Trois fenêtres, donnant sur le jardin, font vis-à-vis à deux fausses portes et à une cheminée, surmontée d'une glace, et que décore le buste de *Mgr Béguinot*, le dernier évêque qui a habité ce palais. Sur les murs latéraux sont pratiquées des portes ou installées de grandes glaces. Toutes les baies, fenêtres et portes vraies ou fausses, sont surmontées de frontons, alternativement triangulaires ou semi-circulaires suivant le système dit « *de Palladio* ».

Aux murs sont appliquées de belles tentures de soie, faites au XIXe siècle et sortant des fabriques de la maison *Sagnier*. À l'intérieur de cette salle on remarque un trône, oeuvre d'art allemand du siècle dernier, et don de la famille Bret, des commodes, un bureau et des meubles de style très divers. Retournant à la cage de l'escalier d'honneur, nous voyons au rez-de-chaussée une grande statue en plâtre de peu d'intérêt, de nombreuses gravures et un superbe brasero, construit au XIXe siècle pour Mgr Plantier.



(fig. 5) Escalier d'honneur

Une belle rampe en fer forgé du XVIIIe siècle (fig. 5) conduit au 1er étage. En gravissant les marches de l'escalier, on aperçoit dans une vitrine le beau livre de notre concitoyen, le docteur Charles Perrier, sur « les Criminels ».

Puis, on passe au bas d'une immense toile, peinte au XVIIe siècle aux frais des chanoines de Nîmes, par le célèbre Nicolas Mignard, qui résidait alors à Avignon. Ce tableau, qui représente « l'Assomption de la Vierge », était placé derrière le maître autel de la Cathédrale. Sous le régime de La Terreur, cette toile servit, dit-on, de tapis à l'autel de la déesse Raison. Plus, tard, elle disparut, et elle fut retrouvée longtemps après toute roulée dans un grenier de l'évêché, par Mg Plantier, qui la fit restaurer par le peintre nîmois Boucoiran, et placer clans l'escalier d'honneur là, où nous la voyons actuellement.

En face de la rampe, les murs sont garnis de gravures et d'ordonnances ou arrêtés, intéressant notre histoire locale et publiée, pour la plupart, entre 1789 et 1830.

Dans la seule salle du 1er étage, affectée au Musée du Vieux Nîmes nous remarquons le buste de l'héroïque Montcalm, qui appartenait à une vieille famille de notre ville et qu'on aperçoit au milieu des reproductions de drapeaux des régiments ayant servi sous ses ordres au Canada. Ici, nous remarquons des gravures, photographies et caricatures, représentant des notabilités nîmoises ou gardoises.

Redescendant l'escalier d'honneur et passant par la cour des communs, nous nous rendons dans les anciennes caves de l'évêché, où sont installées des salles d'art ménager ; on y voit des ustensiles de cuisine, des poteries anciennes, des plaques foyères, et on y remarque encore un puits.

C'est ici que se termine la visite du Palais des Beaux Arts.

II

Malgré de nombreuses recherches, il nous a été jusqu'à présent impossible de découvrir où fut installée la résidence initiale des évêques de Nîmes.

Les anciens historiens locaux, Poldo d'Albenas, Rulman, Deyron, ne se sont guères intéressés qu'à nos monuments romains, qui les frappaient par leur splendeur, bien qu'encombrés en leur temps de sordides bicoques.

La tempête, issue du mouvement religieux, politique et social de la réforme, avait abattu

dans notre ville tous les monuments de l'art chrétien, à l'exception de la chapelle Ste Eugénie

Comme il arrive, bien entendu, dans toutes les périodes révolutionnaires, la plupart des titres de propriété, en l'espèce de nombreuses chartes du chapitre, avaient été soigneusement brûlés dès 1562 « à la Calade de la présente ville assise au-devant de l'église Notre-Dame », c'est-à-dire sur la place de la Cathédrale qui était déjà pavée à cette époque.

Plus rien n'émergea dans le Nîmes qui fut de nature à attirer l'attention des amateurs d'art entre la fin du XVIe et celle du XVIIe siècle, à part, bien entendu, les monuments romains. Le distingué conseiller au Présidial de Nîmes, Anne Rulman écrivait au début du XVIIe siècle : « La ville est aujourd'hui conficte, de maisons remplie de ruelles, et les plus petits confins pleins d'habitants le nombre desquels est inestimable eut égard à la petitesse de son enceinte ». Mais, dans ce fouillis de maisons, il ne trouve presque rien à signaler, sinon les ruines de l'ancien Évêché, dont il regrette la disparition.

Ce dernier monument était celui que Mgr Guillaume Briçonnet avait fait « rebâtir » sur l'emplacement de l'ancienne résidence des évêques.

Mais de quelle époque datait celle-ci ? et quel était le prélat qui l'avait fait construire ?

Nous ne trouvons aucune réponse ces questions dans « *l'Histoire des Évêques de Nîmes* » de Ménard, ni dans « *l'Histoire de l'Église de Nîmes* » de Germain : deux ouvrages fort intéressants à tous égards.

Dans le « *Cartulaire du Chapitre de la Cathédrale* » publié en 1874 par le savant Germer Durand, il existe une charte, qui offre pour nous un renseignement précieux.

Elle date du 13 avril 1009 et nous fait savoir que le prévôt du Chapitre, appelé Pons « *baille à achept* », c'est à dire : afferme à un certain Bernard un champ, dans le quartier du Clocher moyennant la redevance annuelle d'un porc du prix de 4 deniers.

A cette époque le clocher de l'église carlovingienne, qui n'avait pas été encore rebâti, se trouvait au Sud de la Cathédrale, et non au Nord Ouest.

D'après l'indication de quelques points précis donnés dans cette charte, nous pouvons voir que les limites du champ affermé par le prévôt Pons, concordaient au Nord, l'Est et au Midi avec celles de « *l'Enceinte du Chapitre* », telle qu'elle existait lors de la Révolution française.

Mais, du côté de l'Ouest, une indécision subsiste : car, là le champ était borné par une « *voie publique* ». Comme au XIe siècle les rues du Vieux Nîmes n'avaient pas encore reçu de dénominations, on ne peut pas affirmer que cette « *voie* » était celle qui reçut plus tard le nom de « *rue de l'Espisserie* » et enfin celui de : rue des Marchands.

En définitive, au début du XIe siècle, le Chapitre de la Cathédrale n'était pas encore installé là où il devait être plus tard. Il en était, sans doute, de même de la résidence épiscopale.

Le temps passe.

Le 6 juillet 1096, le pape *Urbain II* venu à Nîmes pour présider un Concile, où allait être prêché pour la seconde fois la Première Croisade, consacra la Cathédrale nouvelle, qui remplaçait la précédente. église carlovingienne et qui était un beau monument de l'art roman.

C'est postérieurement à cette date que les membres du Chapitre commencèrent à couvrir de leurs bâtiments claustraux le champ jadis affermé par le prévôt *Pons*.

Sur le Palais épiscopal, voisin de « *l'Enceinte du Chapitre* », nous ne possédons que quelques renseignements, épars à travers les siècles.

En 1193, c'est là, d'après *Deyron*, que mourut le comte de Toulouses, *Raymond V*, qui avait arraché au dernier des *Bernard Aton* la vicomté de Nîmes pour l'annexer à ses

domaines propres, et qui fut inhumé dans le cimetière attenant au cloître du Chapitre. En 1362, c'est là que descend pour une quinzaine de jours le roi de France Jean le Bon, avec une nombreuse suite. A cette même époque, l'évêque de Nîmes, *Gancelme de Deaux* (1362-1367) s'intéressait si fort aux écoles publiques de la ville, qu'il les entretenait à ses frais, et qu'il finit par les installer dans son Palais pour mieux surveiller les écoliers... et leurs maîtres.

Le successeur de *Gancelme* au siège épiscopal de Nîmes, *Jean Gasqui* (1367-1372) eut à envisager des préoccupations d'un autre ordre. Il vivait au temps des Routiers, ces soldats devenus des brigands, qui ravageaient les campagnes dans notre région. Aussi fit-il exécuter, nous dit l'historien Ménard, « *de grandes réparations au Palais épiscopal, dont il rehaussa les tours ; il fit abattre les maisons voisines pour y creuser des fossés autour : ce qui rendait ce lieu comme une espèce de forteresse* ».

Le danger passé, les successeurs de *Jean Gasqui* firent combler ces fossés, et élargirent leur installation.

Léonard Delfini, qui appartenait à une famille patricienne de Venise, et qui fut évêque de Nîmes de 1430 à 1438, est signalé, à son tour comme ayant fait opérer des réparations importantes au Palais épiscopal.

Mais, cette demeure parut un jour trop archaïque à un nouveau prélat qui résolut de la jeter bas et d'en faire construire une autre.

Cet évêque n'était autre que Mgr *Guillaume Briçonnet* (1496-1511), dont une rue de notre ville porte le nom.

Ce fut un personnage considérable dans l'État.

Il était issu d'une famille noble de la Touraine, qui jouit, pendant tout le XVe, siècle de la faveur, des rois de France, fixés alors dans cette région. Son père avait été secrétaire du roi *Charles VII* et receveur général des finances. Son frère aîné hérita des mêmes charges auprès du roi *Louis XI*. Son frère cadet fut archevêque de Reims et chancelier de France. Quant à lui, il se maria d'abord eut des enfants ; puis, devenu veuf, il entra dans les ordres et devint le conseiller et le confident des rois *Charles VIII* et *Louis XII*.

Nommé évêque de St-Malo, et plus tard aussi de Nîmes en 1496, il avait accompagné l'année précédente son maître *Charles VIII* en Italie; il avait obtenu du pape *Alexandre VI* la pourpre cardinalice - ce qui le fit désigner désormais sous le titre de cardinal de St-Malo - et il avait pris une part importante au succès de la bataille de Fornoue car, il avait de véritables talents aussi bien comme militaire que comme diplomate.

Plus tard, suivant un abus qui était admis à l'époque et qui ne le serait pas de nos jours, il se fit pourvoir encore des « *commendes* », c'est-à-dire : des bénéfices devenus vacants de l'évêché de Toulon et de l'archevêché de Reims.

S'étant démis en 1507 de ce dernier bénéfice, il se fit nommer archevêque de Narbonne, où il mourut en 1514 et fut inhumé dans la cathédrale St-Just. L'année qui précéda sa mort, il avait résigné les évêchés de St-Malo et de Toulon au profit de son fils Denis, puis celui de Nîmes en faveur de son neveu *Michel Briçonnet*.

C'était un prélat fastueux, qui avait rapporté de ses voyages en Italie les goûts les plus artistiques.

Aussi, dans notre ville de Nîmes où il résida cependant fort peu, il fit élever un très beau Palais épiscopal, au sujet duquel, cent ans plus tard, *Anne Rulman*, d'après la tradition conservée de son temps, a écrit ce qui suit :

« *L'Evêché était dans la splendeur a d'une belle maison royale ; le Cardinal de St-Malo le fit bastir. La salle haute de l'Evêché était fort spacieuse et le rendez-vous de toutes les actions et assemblées publiques. Il y avait de beaux appartements dépavez et libres. Les écuries étaient longues et les jardins délicieux* ».

Peu après sa construction, le nouveau Palais épiscopal servit, en 1513. à la session des

États du Languedoc tenue dans notre ville sous la présidence de *Guillaume Briçonnet*. La population nîmoise, peu habituée à voir son évêque qui résidait généralement à la Cour, lui fit, à cette occasion, une réception splendide.

Du 25 août au 5 septembre 1533, le roi *François 1er* séjourne à l'évêché et fait la visite détaillée de tous nos monuments romains.

En décembre 1564, c'est le jeune roi *Charles IX*, accompagné de la reine mère *Catherine de Médicis*, du roi de Navarre (*le futur Henri IV*) et d'une suite nombreuse, qui réside au Palais épiscopal et s'y trouve très commodément logé. Mais, c'était la dernière fois qu'un roi de France recevait l'hospitalité chez un évêque de Nîmes.

En effet, le palais épiscopal, que venait de faire construire *Guillaume Briçonnet*, était voué à une destruction bien proche.

À ce prélat avaient succédé sur le siège épiscopal de Nîmes : de 1514 à 1554, son neveu *Michel Briçonnet* ; puis, de 1554 à 1561, son petit neveu *Claude Briçonnet*.

Tous deux, imitant le fâcheux exemple de leur illustre parent, n'avaient que fort peu résidé à Nîmes ; et on voyait dans leur absence une des causes du développement du protestantisme dans notre région.

Le malheur allait s'abattre sur leur successeur immédiat.

En 1561, *Claude Briçonnet* échangea son siège épiscopal de Nîmes avec celui de Lodève que détenait *Bernard d'Elbène*.

Ce dernier était né à Florence d'une famille d'origine française fixée en Italie depuis la fin du XIIIe siècle.

Il venait de prendre part, de façon très brillante, aux travaux du Conseil de Trente et était rentré en 1567 à Nîmes, où il allait assister quelques mois plus tard à la terrible tragédie de la Michelade.

Le récit des évènements, qui marquèrent la nuit du 30 septembre et la matinée du 1er Octobre de cette même année 1567, ne rentre pas dans le cadre de la présente monographie.



Michelade de 1567. Le puits de l'évêché.

Contentons nous de dire que cet épisode de notre histoire locale eut, pour cadre la cour de l'Évêché, et que les victimes, une fois égorgées, y furent précipitées dans un puits, comblé depuis lors, mais dont l'emplacement se retrouverait sous le perron d'honneur du Palais des Beaux Arts (*actuel Musée du Vieux Nîmes*) et à gauche en gravissant les marches de l'escalier.

Dans la nuit du 30 septembre, 200 conjurés, commandés par le capitaine *Bouillargues* pénétrèrent de force dans le palais épiscopal, *Mgr d'Elbène* leur échappa en passant par une brèche dans une maison voisine, qui appartenait à un conseiller au présidial nommé *André de Brueys*, seigneur de Sauvignargues, et où il se tint caché.

Ce dernier immeuble est celui traversé de nos jours par l'impasse Courbin, et dont l'entrée se trouve près de la rencontre de la rue des Marchands et de celle du Chapitre donnant sur une petite place, où se trouvait jadis un puits, dit « *de la Grande Table* ».

Dans la matinée du 1er Octobre l'infortuné évêque fut trouvé dans sa cachette par les conjurés, qui le ramenèrent de force dans son palais où ils voulaient le mettre à mort. Heureusement pour lui, l'un d'eux nommé *Conssinal*, empêcha ce meurtre, en exposant sa propre vie.

Le lendemain mené sous escorte hors de Nîmes, il se retira définitivement à Arles, où il mourut au mois d'avril de l'année suivante.

Si ce prélat avait eu la vie sauve l'occasion des troubles de la Michelade, la Cathédrale, les maisons situées dans l'Enceinte du Chapitre et le palais épiscopal ne furent pas épargnés dans les journées qui suivirent ce triste évènement.

Il ne resta de la Cathédrale que Tour du Clocher actuel, une partie de la façade donnant sur la place, aux Herbes, et la Tour de la Trésorerie qui s'élevait sur l'emplacement actuel de la Chapelle du Saint-Sacrement ; tout le reste fut démoli.

D'après une vérification faite en 1580, sur l'ordre du Sénéchal de Beaucaire, par noble *Jacques Desboches*, baron des Baulx, « *les maisons et habitations, tant du seigneur évêque que desdits chanoynes avaient été abattues rez pierres, rez terre, démolies et destruites jusques aux fondements, et néanmoins les pierres des dites ruynes avaient été emportées et desrobées par certains particuliers que en avaient fait leur profit* ». Mais la plus grande partie de ces pierres fut employée, sur l'ordre des consuls à consolider les remparts de la ville.

Après la mort de *Mgr Bernard d'Elbène*, le siège épiscopal de Nîmes resta vacant pendant cinq ans.

Enfin, en 1573, à la suite d'un contrat qui remettait au *vicomte de Joyeuse*, commandant des troupes royales en Languedoc, la presque totalité, des revenus de l'évêché, un dominicain appelé *Raymond Cavalésy* fut nommé, évêque par l'influence du dit vicomte.

Du fait de la disparition du palais épiscopal, ce nouveau prélat n'avait pas de résidence propre. Il alla s'installer, comme simple locataire, dans une maison de la rue de l'Aspic chez un nommé *François Langlois*, puis dans une autre maison de la rue du Campnau supérieur, appartenant à *Thomas de Rochemore*, baron d'Aigremont, située entre les hôtels de *Claude Blisson* et de *Tristan de la Croix*, et qui a été démolie à la fin du XIXe siècle. C'est dans ce dernier immeuble qu'il mourut en 1594, après avoir fait, en raison des troubles religieux, de nombreux séjours hors de Nîmes.

Il eut pour successeur *Pierre de Valernod*, originaire de St-Vallier sur Rhône, et qui était déjà chanoine en notre ville.

Ce nouveau prélat obtint un arrêt du Conseil d'État du 1er août 1609, prescrivant que la cathédrale de Nîmes serait rebâtie aux frais de l'évêque, des chanoines du Chapitre et de la population catholique. Il s'employa avec zèle à cette tâche ; elle était à peine terminée lorsqu'en 1621 éclatèrent dans notre ville des troubles, à la suite desquels la nouvelle église fut détruite, et avec elle l'ancienne Tour de la Trésorerie.

Accablé par l'âge et par le malheur *Mgr de Valernod*, se fit nommer un coadjuteur en 1623 ; puis, il se retira dans son pays natal, où il mourut en 1625.

Lors de son élection au siège épiscopal de Nîmes, il résidait, comme son prédécesseur chez, des particuliers ; c'étaient les hoirs de *Pierre Astier*, dont la maison était située rue des Orangers alors appelée « *rue des Cardinaux* », car au temps du séjour des Papes à

Avignon, plusieurs princes de l'église romaine y avaient fait élever leur demeure.



Place Belle-Croix - Au centre, maison démolie pour céder la place à la rue Crémieux

Mais, quelques années après, il réussit à installer une modeste résidence épiscopale dans une maison de la place Belle-Croix, qui a disparu, à la fin du siècle dernier, lors du percement des Nouvelles rues de Nîmes ; elle se trouvait juste au débouché de la rue Crémieux sur la place précitée.

C'est cette maison, qui servira de logement aux évêques de Nîmes jusqu'en 1685, époque où sera rebâti le nouveau palais épiscopal, devenu le Palais des Beaux Arts.

(de nos jours Musée du vieux Nîmes) C'est là qu'ont résidé : Mgr de Saint-Bonnet de Thoiras (1625-1633), Mgr Cohon (1633-1644), Mgr d'Ouvrier (1644-1655), une deuxième fois, Mgr Cohon (1655-1670), et à partir de 1671, Mgr Séguier. (Jean-Jacques III Séguier de la Verrière)

Ce fut Mgr Cohon qui obtint un nouvel arrêt du Conseil d'État, en date du 14 décembre 1639, portant « *qu'il serait imposé par le diocèse de Nîmes en six années, à commencer en l'année 1640, une somme de cent mille livres, pour être employée, scavoir : celle de quatre-vingt mille livres à la construction de l'église cathédrale et celle de vingt mille livres à la réédification du palais épiscopal.* » Cette somme de cent mille livres fut imposée aussi bien sur les catholiques que sur les protestants.

La cathédrale se releva rapidement de ses ruines ; elle fut reconstruite en 1646.

Il n'en fut pas de même du palais épiscopal, dont la réédification se fit attendre plus longtemps. Les vingt mille livres, qui lui avaient été affectées, étaient notoirement insuffisantes.

Mgr Cohon alla au plus pressé en achetant la maison de la place de la Belle-Croix dont il a été question ci-dessus, et une autre petite maison voisine ; de la sorte, l'évêché et les services, qui en dépendaient, cessèrent d'avoir une résidence provisoire.

Mais, ces maisons menacèrent bientôt ruine ; et il fut reconnu préférable de s'en débarrasser en les vendant, plutôt que de les faire restaurer.

Le pouvoir royal intervint à nouveau. Un arrêt du 30 août 1681, du Conseil d'État permit la vente de ces deux maisons et prescrivit une nouvelle imposition de dix mille livres sur le diocèse. Enfin, par lettres patentes du 3 mai 1683, le roi Louis XIV ordonna « *qu'il serait imposé sur le diocèse une somme de vingt mille livres pour avec celle de dix mille livres et*

le produit de la vente des deux maisons dont il est cydessus parlé, être employée sans divertissement à la réédification du palais épiscopal ».

Le plan et le devis de ce nouveau palais venaient d'être établis par *Alexis de la Feuille de Merville* « inspecteur pour le Roy sur les ouvrages du Canal de la communication des Deux mers et du port de Cette en Languedoc, et de la navigation des rivières de Languedoc et Vienne ».

Le devis estimait la dépense nécessaire à 52.350 livres pour reconstruire le Palais épiscopal aux abords de l'emplacement ou s'élevait précédemment celui de *Guillaume Briçonnet*. Il ne comprenait pas les indemnités à payer aux propriétaires de deux immeubles voisins qui seraient privés d'un droit de passage et les sommes à consacrer à l'achat de deux maisons voisines qui était nécessaire pour l'exécution du plan du sieur de *la Feuille*.

Un cahier des charges fut dressé sur l'ordre de Messire *Daguesseau*, intendant de la province du Languedoc, qui fut le père d'un chancelier de France sous Louis XV.

Les adjudicataires furent pris parmi ceux qui offrirent les meilleures « *moins d'ictes* » ; l'entreprise de tous les travaux de maçonnerie fut donnée à un excellent architecte nîmois *Jacques Cubizol*, qui allait construire en 1687 le Fort ou Citadelle, devenue depuis le début du XIXe siècle la Maison Centrale.

Les travaux furent d'abord assez rondement poussés. Au bout d'un an, la maçonnerie était à peu près terminée ; car le notaire *Borelly*, avec lequel nous avons fait connaissance au cours de notre article sur *l'Hôtel Mazel*, note dans son Livre de raison, à la date du 16 juillet 1684, que ayant été invité au nouveau palais épiscopal avec deux autres amis par M. *Jonquet*, « *aumônier de Monseigneur* » ; « *Nous dinâmes dans le membre bas, qui doit servir de cuisine ; il reste bien des choses à faire.* » Voilà une inauguration qui en vaut peut-être bien d'autres, et dont la date n'est pas sans intérêt pour la petite histoire locale.

Ce fut seulement le 29 septembre 1685 que Mgr Séguier prit possession de son palais épiscopal qui, nous dit *Borelly*, « *manque encore de portes et fenêtres* ».

Ayant vendu, dans l'intervalle, les deux maisons de la place de la BelleCroix, dont la plus grande, c'est-à-dire l'évêché proprement dit, aux Bénédictins de la Chaise Dieu, qui possédaient à Nîmes le prieuré de St Baudile, « *l'évêque couche et mange depuis longtemps aux Récollets, à l'appartement que son prédécesseur (Mgr Cohon) y avait fait bâtir* ».

Signalons, en passant, que les Recollets ayant succédé au cours des temps aux Frères mineurs (ou franciscains) avaient alors leur couvent là où est notre théâtre municipal, avec ses dépendances s'étendant depuis la place Questel jusqu'au Canal de la Fontaine.

Officiellement, le nouveau palais épiscopal était terminé. Il se dressait sur le même terrain que celui de *Guillaume Briçonnet*, mais il présentait les différences suivantes :

1° Son corps de bâtiment principal se dressait parallèlement à la Cathédrale, et non pas perpendiculairement comme l'ancien palais.

2° Il était séparé de la rue actuelle du Chapitre par un jardin, alors que le palais de *Mgr Briçonnet* touchait à cette artère par une de ses extrémités, et lui avait fait donner pendant un certain temps le nom de : rue de l'Évêché.

La construction, prévue dans le devis du sieur de *la Feuille* pour une somme de 52.350 livres avait coûté au total 56.331 livres, en y comprenant les frais accessoires, non évalués dans le devis.

Le total des ressources, provenant de l'imposition, du diocèse et de la vente des maisons de la place de Belle Croix, s'étant élevé à 44.000 livres, il resta à la charge de Mgr *Séguier*, un somme de 12.331 livres, que ce prélat solda de ses propres deniers.

Mgr *Séguier* n'était pas destiné à résider longtemps dans le palais qu'il venait de faire construire. Originaire de Chartres, il n'avait aucun lien de parenté avec la famille nîmoise,

qui a donné le jour à notre grand archéologue du XVIIIe siècle *Jean-François Séguier*. Ancien docteur de la Sorbonne, et excellent théologien, il avait été sacré évêque de Lombes en 1662, et transféré au siège épiscopal de Nîmes par brevet royal de janvier 1671.

Lors de la révocation de l'Édit de Nantes en octobre 1685, il avait près de 80 ans, et ne possédait plus l'activité indispensable pour faire face à la situation grave, que venait de créer pour notre région la faute politique commise par le roi Louis XIV.

Il se démit de ses fonctions épiscopales en 1687 et se retira près de Paris dans sa terre de la Verrière où il mourut en 1689.



(fig. 6) Mgr Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, 1692-1710

Il eut pour successeur *Mgr Esprit Fléchier* qui par ses talents oratoires et littéraires, a brillé, parmi les plus grands évêques de France du XVIIe siècle.

Ce nouveau prélat, dont nous re produisons les traits d'après un portrait, exécuté en 1877 par notre compatriote M. Doze, et qui est placé dans la salle des séances de l'Académie de Nîmes (fig. 6), était né le 1er janvier 1632 à Pernes, dans le Comtat Venaissin, d'une famille très modeste.

Élevé par un oncle, qui appartenait à la congrégation de la Doctrine chrétienne, il vint ensuite à Paris, et composa des poésies, qui lui valurent l'honneur d'être élu membre de l'Académie française en 1673.

Déjà nommé par le Roi évêque de Lavaur en 1685, il fut transféré au siège épiscopal de Nîmes en 1687. Mais, par suite d'un différend qui existait alors entre *Louis XIV* et le Saint-Siège, il ne put être sacré qu'en 1692 par le *Cardinal de Bonzy*, archevêque de Narbonne.

Ce dernier prélat avait été le premier hôte de marque, qui ait été reçu dans notre nouveau palais épiscopal, c'était en 1686, lors de la session à Nîmes, des Etats du Languedoc ; il y avait été traité « *magnifiquement* » nous dit le notaire *Borrelly*.

Cette même demeure servit encore, de logement à deux des petits fils de *Louis XIV*, les

ducs de Bourgogne et de Berry, qui revenaient de St-Jean de Luz, où ils avaient accompagné leur frère le *duc d'Anjou*, devenu le roi d'Espagne *Philippe V* ; ils séjournèrent dans notre ville du 2 au 4 mars 1701.

Le nouvel évêché reçoit encore :

Le 25 octobre 1701, la princesse *Marie-Louise de Savoie*, qui venait d'être mariée au jeune roi d'Espagne et qui se rendait dans ce pays.

Le 4 décembre 1702, le roi *Philippe V*, lui-même, qui allait à Madrid en venant d'Italie.

Du fait que le nouveau palais épiscopal était loin d'être terminé - et il ne le fut que vers le milieu XVIII^e siècle - Mgr *Fléchier* était obligé d'aller coucher hors de chez lui, chaque fois qu'il avait à recevoir un de ces grands personnages.

Du reste, des préoccupations bien plus graves ne cessaient de hanter l'esprit de ce grand prélat.

Bien que la création, en 1694, du diocèse d'Alès, formé par le démembrement de celui de Nîmes, eût allégé une partie de sa tâche, celle-ci n'en demeurait pas moins fort lourde.

La guerre des Camisards, qui dura de 1702 à 1704, avait accumulé dans notre région de nombreuses ruines.

Alors que le *maréchal de Montrevel* et l'intendant du Languedoc, *Lamoignon de Basville*, exécutaient avec une rigueur implacable les mesures prescrites par *Louis XIV* à l'égard des protestants, Mgr *Fléchier* s'acquittait de ses fonctions épiscopales avec zèle, mais en même temps avec une grande douceur.

Petit à petit, l'horizon s'était un peu rasséréné, le grand évêque put se remettre aux travaux littéraires qu'il affectionnait.

Ayant succédé à Mgr *Séguier* comme protecteur de l'Académie de Nîmes, fondée en 1682, il l'avait fait associer à l'Académie française en 1693 et s'était intéressé personnellement à ses travaux.

Comme écrivain, il avait déjà fait des panégyriques de Saints, l'histoire de l'empereur *Théodore*, celle du cardinal *Ximénès*, des « *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne* » ; il composa ensuite de nombreux sermons.

Comme orateur chrétien, il dut sa réputation aux oraisons funèbres du *duc* et de la *duchesse de Montausier* et surtout à celle du *maréchal de Turenne*.

Lorsqu'il mourut le 16 février 1710, l'archevêque de Cambrai, l'illustre *Fénelon*, s'écria, en apprenant cette nouvelle : « *Nous venons de perdre notre maître à tous ; c'est M. Fléchier, évêque de Nîmes* ».

Son inhumation eut lieu dans la chapelle du St-Sacrement de la cathédrale, qu'il avait fait bâtir lui-même, et où fut gravée une épitaphe composée par l'intendant *Lamoignon de Basville*.

Les successeurs de Mgr *Fléchier* sur le siège épiscopal de Nîmes furent *NN. SS. Rousseau de la Parisière* (1710-1736), de *Becdelièvre* (1737-1784) et *Cortois de Balore* (1784-1791).

Au cours du XVIII^e siècle, le palais épiscopal servit, concurremment avec l'hôtel de Montclus (plus tard, *hôtel Rivet*), à loger de nombreux personnages de marque. Il reçut notamment la visite :

Le 6 novembre 1714, de la seconde femme de *Philippe V*, *Élisabeth Farnèse*. Le 4 décembre 1731, de l'infant d'Espagne, *don Carlos*, fils de ce même roi d'Espagne, qui allait en Italie pour prendre possession du duché de Parme.

Le 27 novembre 1738, du *duc de Richelieu*, commandant des troupes royales en Languedoc qui, quelques années plus tard, allait être nommé maréchal de France.

Le 27 juin 1749, du *comte de Maurepas*, Secrétaire d'État au département de la Marine.

Le 18 mai 1750, de *l'infante d'Espagne*, Marie Antoinette, qui venait d'épouser le duc de Savoie.

Le 17 août 1752, du *marquis d'Argenson*, ministre de la Guerre.

Malgré toutes les réceptions, qui furent faites à ces grands personnages, dans quel état d'imperfection se trouvait encore le Palais épiscopal.

Pour nous en rendre compte, nous n'avons qu'à lire aux Archives Départementales le Procès verbal, en date du 24 Mars 1741, de « *l'Assiette du diocèse de Nîmes* » assemblée qui s'occupait du vote et de la répartition des impôts.

Nous voyons, en ce qui concerne l'évêché, que « *cette maison est très imparfaite qu'il n'y a point d'escalier convenable pour monter au premier étage, qui n'est qu'une carcasse de bâtiment et qui, étant d'ailleurs tout ouvert et inhabité, dépérit tous les jours et risquerait de se dégrader totalement* ».

L'architecte Dardalhon avait estimé que le montant des travaux à exécuter s'élèverait à 20.000 livres, l'Assemblée décida alors d'imposer sur le diocèse une nouvelle somme de 20.000 livres payable en trois annuités consécutives ; l'évêque, qui était à cette époque Mgr de Becdelièvre; accepta de supporter le reste de la dépense.

Ce ne fut donc qu'au milieu du XVIIIe siècle que le Palais épiscopal fut réellement achevé ; ce fut, du reste, en ce temps-là aussi, que fut construite la chapelle de l'évêché, reliant cet édifice à la cathédrale.

Le 28 Juin 1777, le frère cadet du roi Louis XVI, Monsieur, qui devait monter sur le trône en 1814 sous le nom de Louis XVIII, logea aussi à l'Évêché.

(voir les détails de cette visite, dans le texte de L. Aillaud, « Passage à Nîmes de Monsieur frère de Louis XVI en 1777 »)

Mais le temps des grandes réceptions dans ce bel édifice, était terminé. La Révolution française survint. Mgr Cortois de Balore, qui avait été l'un des délégués du diocèse aux Etats Généraux, refusa de prêter le serment exigé par la « *Constitution civile du clergé* », promulguée le 12 janvier 1790 ; il fut déclaré déchu de son siège épiscopal.

Une assemblée, composée de citoyens, appartenant aux diverses religions pratiquées dans notre ville, se réunit à Nîmes en février 1791, et élut comme évêque constitutionnel du Gard, un prêtre assermenté, M. *Dumouchel*, recteur de l'université de Paris et membre de l'Assemblée constituante. Mal accueilli par les catholiques nimois, il dut résigner ses Collections épiscopales le 7 décembre 1793, à la suite de la suppression de l'exercice des cultes par la Convention.

Le palais épiscopal avait été vendu comme bien national, le 6 février 1793, pour la somme de 101.000 livres, à un commissionnaire en marchandises, M. *Pierre Chabanel*, celui-ci le revendit, à son tour, le 30 décembre 1807, au département du Gard, suivant acte passé en l'étude de M. Novy, notaire à Nîmes.

Le département avait fait cet achat pour loger un organe de création récente, la préfecture du Gard, qui était assez mal installé depuis 1801, dans les anciens locaux du couvent des Augustins, adjacents à la Maison Carrée.

Le premier préfet du Gard avait été M. *Jean-Baptiste Dubois* (1800-1804). Ce fut le deuxième préfet du Gard dans l'ordre chronologique. M. *d'Alphonse*, qui vint s'installer en 1807 dans l'ancien palais épiscopal, il y eut pour successeur MM. *Rolland de Villarceau* (1810-1815), *Roggieri*, puis le *baron de Calvières*, en 1815, le *marquis d'Arbaud-Joncques* (1815-1817), le *comte d'Argoult* (1817-1819), le *baron d'Haussez* (1819-1820), et, à partir de 1820, M. *de Villiers du Terrage*.

Un beau soir de 1821, c'était le 19 décembre, il y avait un grand bal à la préfecture du Gard, un hôte inattendu se présenta à M. *de Villiers du Terrage* ; c'était Mgr *de Chaffoy*, qui venait prendre possession du siège épiscopal de Nîmes, récemment rétabli. Le nouveau prélat coucha dans l'ancien évêché, puis se rendit le lendemain à *l'hôtel de Balincourt*, alors propriété de la *baronne de Listeroy*, qui fut momentanément loué pour son usage.

Le 3 Avril 1822, par ordonnance royale, l'ancien palais épiscopal était, remis à la disposition des évêques de Nîmes, tandis que, le 11 mai de la même année, le Conseil général achetait l'*hôtel Rivet* pour y installer la Préfecture du Gard.

Mgr *de Chaffoy* mourut en 1837 et eut pour successeurs Mgr *Cart* (1838-1855), puis deux prélats qui ont jeté le plus vif éclat sur le siège épiscopal de Nîmes, Mgr *Plantier* (1855-1875) et Mgr *Besson* (1875-1889), ensuite Mgr *Gilly* (1889-1896), et, à partir de 1896, Mgr Béguinot.

Un nouvel évènement s'est produit au début du XXe siècle et a privé désormais les évêques de Nîmes de la jouissance du palais de leurs prédécesseurs.

L'article 12 de la Loi de Séparation des Églises et de l'État, promulguée 9 décembre 1905, a prescrit ce qui suit :

« *Les édifices, qui ont été mis à la disposition de la Nation, et qui, en vertu de la loi du 18 germinal an X, servent à l'exercice public des cultes ou au logement de leurs ministres sont et demeurent propriétés de l'État des départements et des communes* »

Il fut bien prévu par la loi du 2 janvier 1907 que des Associations cultuelles pourraient demander la jouissance de ces édifices ; mais, ces Associations ne se constituèrent pas.

Dans le courant de 1907, Mgr *Béguinot* dut quitter l'ancien palais épiscopal et alla habiter la maison si tuée au N° 2, de la rue Robert, où, fonctionnent depuis lors les services de l'évêché.

Le 17 avril 1909, le département du Gard vendit à l'État, suivant acte passé en l'étude de M. *Flaissier*, la chapelle épiscopale et diverses portions de sol et de bâtiment, devant servir à créer le long de la façade Sud de la cathédrale, une zone d'isolement - ou tour d'échelle - pour séparer cet édifice de l'ancien évêché.

La chapelle épiscopale qui avait été construite au milieu du XVIIIe siècle sur les plans et devis de l'architecte *Dardalhion*, et qui reliait l'aile orientale de l'évêché à la cathédrale, fut démolie : il n'en reste que la partie située dans cette église à l'ouest de la chapelle du Saint Sacrement.

La porte d'entrée de l'évêché, qui était placée sur le prolongement de l'immeuble *Brain*, fut abattue ; on en installa une autre, plus en retrait et on créa « *le tour d'échelle* » qui relie la Place aux Herbes et la Place du Chapitre.

Enfin, les 1er et 2 juillet 1910, d'après un acte passé dans l'étude de M. *Verdier* le département du Gard vendit à la ville de Nîmes pour la somme de 270.000 francs l'ancien *Palais épiscopal*, destiné à devenir le *Palais des Beaux Arts*, et où des appartements, que l'on avait prévus d'abord à l'usage de notre Académie locale, ont été occupés par le Musée du Vieux-Nîmes.

Une somme de 80.000 francs devait être employée, en outre, par la ville à l'aménagement des divers locaux.

Malgré l'opposition fort compréhensible d'un membre de la municipalité, le Préfet du Gard exigea la pose des châssis vitrés, destinés aux classes de dessin, et qui ont malheureusement enlaidi la toiture, et par suite la façade de l'ancien Palais épiscopal.

Nous arrêterons ici l'historique de ce bel hôtel du Vieux-Nîmes.

Sur la dalle fermant le caveau funèbre des évêques, et qui est placé derrière le maître autel de la cathédrale, Mgr *Besson* a fait apposer l'inscription suivante :

« ***Namausentium episcoporum se cunda domus, donec tertia*** »

Pour ma part, je me suis appliqué ici à retracer l'état actuel ainsi que le passé de ce qui fut jadis la première demeure des évêques de notre diocèse.

Lieutenant-Colonel BLANCHARD, 1937.